

Thématique :



S'APPROPRIER LES CONNAISSANCES
POUR LE DÉPISTAGE DE LA DÉNUTRITION
CONCERNANT LA PERSONNE ÂGÉE



Medilearn.care

MEDILEARN.CARE

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

medilearn.care

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La dénutrition de la personne de plus de 70 ans est un **enjeu de santé publique** au vu de sa prévalence qui varie de 4 à 10 % à domicile, de **15 à 38 %** en institution et de **30 à 70 %** à l'hôpital.

Cette formation apporte les connaissances sur la dénutrition de la personne de plus de 70 ans et propose des outils pour son **dépistage et repérage**.

Cette formation s'appuie sur **les bonnes pratiques** de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette formation abordera ce sujet avec de nombreuses études **de cas cliniques** afin de donner toutes les clés pour un repérage efficace de la dénutrition.

Cette action est proposée sous la forme d'une **évaluation des pratiques professionnelles**. La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.



DURÉE : 4h.

La plateforme d'apprentissage est disponible 24h/24 et 7J/7. Vous organisez vos sessions de formation selon vos disponibilités.



PRÉREQUIS

Professions libérales et professionnels salariés. En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.



INTERVENANT

Formateur qualifié.



PUBLIC CIBLÉ

Pharmaciens titulaires, pharmaciens adjoints, préparateurs en pharmacie, salariés en officine de pharmacie.





OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

OBJECTIF 1 :

S'approprier les connaissances et outils pour le repérage de la dénutrition de la personne de plus de 70 ans.

OBJECTIF 2 :

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), sur la dénutrition de la personne âgée.

OBJECTIF 3 :

Connaître les conséquences de la dénutrition.

OBJECTIF 4 :

Repérer les facteurs de risques de la dénutrition.

OBJECTIF 5 :

Connaître les outils de repérage.

COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP :

TÉLÉCHARGEZ VOS DOCUMENTS :

Nous mettons à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP.

Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

PREMIER TOUR - AUDIT CLINIQUE.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

ACTIONS D'AMÉLIORATIONS DE VOS PRATIQUES.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

DEUXIÈME TOUR - AUDIT CLINIQUE.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques.

Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

**VOTRE INTERLOCUTEUR DIRECT**

04 91 26 27 09

contact@medilearn.care

A votre écoute du lundi au jeudi de 10h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h.

**TARIF**

Voir sur la page descriptive sur notre site internet

OU nous consulter : contact@iff-formation.fr**CONTACT****SAS EPSA**

Médilearn

04 91 26 27 09

contact@medilearn.care

medilearn.care

SIREN : 849469325

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour obtenir des informations, sollicitez notre référent handicap par e-mail : contact@medilearn.care

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des pratiques professionnelles sur deux tours.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Documents téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Modalités : Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

Délais d'accès : date selon la disponibilité du formateur.